

SÉMINAIRE FRANCO-JAPONAIS

6-7 septembre 2023

Laboratoire "Droit et Changement Social" DCS (UMR CNRS 6297)

Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

Faculté de droit de Chuo – Tokyo

Les enjeux juridiques de la transition écologique des territoires menacés par la montée de la mer

- Programme de recherche soutenu par l'Institut des Études et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ)

Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

Salle 220 – 9h30-13h

Inscription obligatoire : dcs.colloques@univ-nantes.fr

Nombre de places limité

Mercredi 6 septembre 2023

Les enjeux juridiques de la transition écologique des territoires menacés par la montée de la mer après la loi « Climat et Résilience » du 22 août 2021

9h30. Propos introductif

René Hostiou, Professeur émérite de l'Université de Nantes

9h50. Planification urbaine et recomposition spatiale des territoires exposés au recul du trait de côte

Nicolas Hutten, Maître de conférences, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, DCS (UMR CNRS 6297).

10h05. Débat - animé par :

Tadasu Watari, Professeur de droit public, Faculté de droit de Chuo, Tokyo et par Hiroyuki Oonuki, Professeur de droit public, Faculté de droit de Chuo, Tokyo

10h30. Les stratégies de gestion intégrée du recul du trait de côte

Marie Crespy-De Coninck, Maître de conférences, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, DCS (UMR CNRS 6297).

10h55. Débat - animé par :

M. Tadasu Watari et par M. Hiroyuki Oonuki

11h15. Pause

11h30. Projet partenarial d'aménagement et recomposition spatiale des territoires exposés au recul du trait de côte

*Jean-François Struillou, Directeur de recherche au CNRS, DCS (UMR CNRS 6297).
Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes*

11h55. Débat - animé par :

M. Tadasu Watari et par M. Hiroyuki Oonuki

12h15. Propos conclusif. Le point de vue de l'avocat

Jeudi 7 septembre 2023

Les enjeux juridiques de la transition écologique des territoires menacés par la montée de la mer.

Quid de l'indemnisation des propriétaires ?

9h30. Propos introductif

René Hostiou. Professeur émérite de l'Université de Nantes

9h45. La non indemnisation des propriétaires des biens tombés à la mer. Une expropriation à titre gratuit

Nicolas Hutten, Maître de conférences, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, DCS (UMR CNRS 6297).

10h05. Débat - animé par :

Tadasu Watari, Professeur de droit public, Faculté de droit de Chuo, Tokyo et par Hiroyuki Oonuki, Professeur de droit public, Faculté de droit de Chuo, Tokyo

10h15. L'expropriation pour risque naturel majeur prévisible. Quid de la prise en compte de l'érosion côtière ?

René Hostiou. Professeur émérite de l'Université de Nantes

10h35. Débat - animé par :

M. Tadasu Watari et par Hiroyuki Oonuki

10h45. Pause

11h. L'arrêt « SCI APS ». Retour sur la jurisprudence du Conseil d'État et de la Cour européenne des droits de l'homme

Marie Crespy-De Coninck, Maître de conférences, Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes, DCS (UMR CNRS 6297).

11h20. Débat - animé par :

M. Tadasu Watari et par Hiroyuki Oonuki

11h30. L'affaire dite du « Signal » à Soulac-sur-Mer. Loi de circonstance, Équité et Socialisation du risque

Jean-François Struillou, Directeur de recherche au CNRS, DCS (UMR CNRS 6297), Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes

11h50. Débat - animé par :

M. Tadasu Watari et par Hiroyuki Oonuki

12h15. Propos conclusif. Le point de vue de l'avocat

Me Clément Crespy, Avocat

Cabinet Gil-Fourrier - Cros – Crespy, Montpellier, Hérault